

## Lancement des négociations protocolaires

**Le 19 octobre 2009, les discussions protocolaires ont été lancées par le Directeur général.**

**Le SNCTA était absent et les débats ont commencé par la question de l'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) : Les OS ont refusé toute discussion sur ce sujet.**

**Le Directeur Général, devant ce front syndical, a évité d'en faire un point de blocage, et a reporté sine die cette étude. Pour autant, il n'abandonne pas l'idée définitivement, ce n'est qu'un report.**

LA CAMPAGNE DE DESINFORMATION DE LA CGT A COMMENCE

**Nous avons été très surpris de découvrir, dans un tract de la CGT, que le SATAAC UNSA était pour une sortie de la DGAC de la Fonction Publique !!!**

En fait, la CGT applique sa bonne vieille méthode habituelle, comme à chaque négociation et lors des élections : Elle surfe sur une peur qu'elle entretient à force de **mensonges** et de **désinformations** continuels dans le seul but d'attirer le maximum de personnels pour asseoir sa représentativité !

**Au bénéfice des personnels ? Assurément non !**

QUELLE EST LA POSITION DU SATAAC UNSA ?

Le SATAAC UNSA n'est pas, comme tente de le faire croire la CGT, le promoteur d'un établissement public, mais, lui, ne refuse pas le dialogue.

Pour autant, **ce n'est pas parce qu'on discute qu'on doit être d'accord.**

Le SATAAC UNSA œuvre pour que, si une structure intégrée devait voir le jour, **toute la DSNA** y soit (et pas uniquement les contrôleurs des CRNA et des grandes approches), et pour que cette structure soit une **administration** européenne.

Il est clair, en effet, qu'en cas d'évolution accélérée, **tous** les ICNA et les IESSA iraient dans la structure FABEC mais il n'en serait pas de même pour les TSEEAC, et encore moins pour les IEEAC et les corps administratifs, et ça, **la CGT le sait très bien.**

PROTOCOLE OU PAS PROTOCOLE ?

Les OS ont lancé un long débat sur la participation des non signataires au comité de suivi du protocole.

**Là encore, où est l'intérêt des personnels ??**

La CGT écrivait dans un tract récent que les protocoles n'étaient pas indispensables et tout se passe comme si elle souhaitait qu'il n'y en ait plus.

**On ne peut que regretter que les autres OS la suivent sur ce terrain dangereux !**

La CGT est opposée à tout mais n'a aucun projet, ne fait aucune proposition. Le plus extraordinaire, c'est qu'elle n'est pas non plus à une incohérence près,

**La CGT demande le statu quo, donc le maintien dans la Fonction Publique de l'Etat, refuse de réfléchir à quoi que ce soit ... tout en niant les règles associées, à savoir la RGPP (qui est malheureusement indissociable de la fonction publique).**

**Pour le SATAAC UNSA, on a tout intérêt à discuter pour anticiper et influencer les choses**

**Le SATAAC UNSA n'a pas de dogme ou de position arrêtée et se veut pragmatique. Il est prêt à dialoguer et à travailler pour construire une DGAC dans un cadre européen ... mais ... à condition que ce soit pour tous les personnels**

**Les risques sont grands de voir la DSNA coupée du reste de la DGAC, ce qui ne semble pas émouvoir les autres OS. La DSAC a d'ailleurs été « oubliée » dans leur communiqué commun.**

Personne (à part le SATAAC UNSA) ne s'intéresse à **la DSAC** alors que, même si elle n'est pas prestataire de services, elle n'en est pas moins concernée par l'Europe et, pour le SATAAC UNSA, la construction européenne doit être **équilibrée.**

Pour les OS qui n'ont aucun projet, il serait confortable de ne pas signer le protocole, de le rappeler lorsque cela les arrange, mais d'amener suffisamment de confusion pour faire croire que les avantages obtenus l'auraient été grâce à eux !!

**Peu importe si les personnels n'en retirent rien : Ce sera tout simplement la faute des méchants, c'est-à-dire la DGAC et les autonomes.**

**Les IEEAC seront probablement ravis de constater que le SNICAC, devenu confédéré, signe un communiqué où seul le côté Navigation Aérienne est pris en compte ... alors que la quasi-totalité du corps est côté surveillance. Il est, en tous cas, étonnant qu'il signe un document contre l'établissement public ... alors qu'il y a peu de temps, il écrivait être en faveur d'un EPA.**